

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

**COMMUNE DE CASTELSARRASIN**

(TARN-ET-GARONNE)

---

**COMMUNIQUE DE MONSIEUR LE MAIRE**

La Mairie de Castelsarrasin informe ses administrés qu'elle n'a missionné aucune entreprise pour faire l'élagage d'arbres appartenant à des personnes privées et dont les branches déborderaient sur la voie publique.

La Commune préconise toute prudence à l'égard d'un démarchage à domicile à cet effet,

Fait à Castelsarrasin, le 12 janvier 2012

LE MAIRE,

B. DAGEN

